

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE LA JUSTICE

#### **Décret du 31 mai 2018 portant attribution de la médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme**

NOR : JUSX1815090D

Par décret du Président de la République en date du 31 mai 2018, pris sur le rapport du Premier ministre et de la garde des sceaux, ministre de la justice, et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre attestant que la présente nomination est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, notamment le décret n° 2016-949 du 12 juillet 2016 portant création de la médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme, la médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme est attribuée, à titre posthume, à Mme Quilin (Camille, Amandine), victime de l'attentat commis le 22 février 2009 au Caire (Egypte).